

Brèves

Conseil Municipal

La prochaine séance publique du Conseil Municipal aura lieu samedi 9 juillet.

Salle Multimédia de l'Hôtel de Ville
Plus d'infos sur issy.com



Lysiane Alezard condamnée pour diffamation publique à l'encontre d'André Santini

Dans une décision rendue le 7 juin 2016, le tribunal correctionnel de Nanterre a déclaré Madame Lysiane Alezard - conseillère municipale d'opposition à Issy-les-Moulineaux - coupable de diffamation publique à l'encontre d'André Santini.

Cette décision fait suite à la publication par Madame Alezard, sur le site internet du PCF Issy, d'une tribune intitulée « Le scandale de la relaxe d'André Santini dans l'affaire Hamon ». Ce texte avait été publié le 23 septembre 2015, soit le même jour que l'arrêt de la Cour d'Appel de Versailles prononçant la relaxe intégrale du maire d'Issy-les-Moulineaux dans l'affaire Hamon.

Le tribunal correctionnel de Nanterre a ainsi condamné Mme Alezard à 4 000 € d'amende avec sursis et ordonné la publication, par l'intéressée, d'un communiqué dans Le Parisien Hauts-de-Seine et sur le site internet du PCF Issy. Mme Alezard a par ailleurs été condamnée à verser à André Santini 1 € de dommages-intérêts et 4 000 € au titre des frais de justice.

Inscription sur les listes électorales

En 2017 auront lieu l'élection présidentielle (23 avril et 7 mai) et les élections législatives (11 et 18 juin).

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont recevables toute l'année jusqu'au 31 décembre et prennent effet au 1^{er} mars de l'année suivante.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie, au plus tard fin décembre 2016.

Inscrivez-vous par Internet !

Un téléservice vous permet de vous inscrire sur les listes électorales par internet.

Ce service est accessible depuis www.issy.com, rubrique « les démarches », « état civil ». Disponible 24 heures/24, 7 jours/7, la procédure est simple et gratuite.

Il suffit de créer un compte sur service-public.fr pour accéder à la démarche « demande d'inscription sur les listes électorales », et de suivre les instructions.

La demande d'inscription peut également être adressée à la mairie par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet (disponible en mairie et sur www.issy.com), en y joignant les pièces exigées.

La demande ainsi transmise doit parvenir en mairie avant le 31 décembre 2016 pour être prise en compte.

Vous pouvez également choisir de vous inscrire en vous rendant à la mairie avec les pièces exigées.

Liste des pièces à produire à l'appui des demandes d'inscription disponible en Mairie et sur www.issy.com

Centre administratif municipal
47, rue du général Leclerc
Tél. : 014 123 8000

Tribunes libres

MAJORITÉ MUNICIPALE

Sports : une politique performante pour tous

Depuis toujours, notre municipalité considère que le sport est vecteur essentiel de vivre-ensemble aussi bien qu'une source d'épanouissement personnel. Notre ambition dans ce domaine se traduit par une politique ouverte au plus grand nombre, des équipements performants et des projets d'envergure, et enfin par un soutien sans faille aux athlètes isséens, dont les performances méritent d'être saluées.

Une politique ouverte au plus grand nombre

Au-delà des clubs sportifs de la Ville, notre objectif est que tous les publics puissent profiter de nos installations. Nous avons par exemple mis en place de nombreux dispositifs en direction des jeunes, pour qui le sport est un facteur d'intégration et d'apprentissage des règles du vivre-ensemble.

Les seniors sont eux aussi concernés par notre politique sportive, puisque la municipalité - en lien avec l'Office Isséen pour les Aînés - met en place de nombreuses activités physiques adaptées qui leur sont dédiées. Ces dernières sont régulièrement renouvelées pour la plus grande satisfaction des seniors.

Les personnes en situation de handicap sont elles aussi au centre de notre action. Dès 1999, nous avons créé une antenne municipale handisports et par ailleurs, plusieurs de nos associations sportives disposent d'une section réservée aux handicapés. Tout cela témoigne d'un objectif clair : favoriser l'insertion des personnes handicapées dans le tissu sportif isséen.

Des équipements performants et des projets d'envergure

Notre ambition est d'offrir aux Isséens des installations sportives performantes et innovantes répondant à leurs attentes. Comment ne pas évoquer ici la piscine Aquazena, équipement à l'architecture gracieuse qui rassemble toute une palette d'activités, cela sur une superficie de 2 000 m² au cœur de l'éco quartier numérique du Fort d'Issy. Ouverte il y a un an, notre piscine rencontre un très grand succès.

D'autres équipements, qui ont ouvert récemment, attestent eux aussi de notre ambition : le gymnase Jacques Goddet (salle multisports de 800 m² permettant la pratique de sports d'équipe, salle de danse de 350 m²) ; les casemates du Fort d'Issy (600 m² dédiés aux sports avec une salle de danse, un golf virtuel et un dojo de 80 m²) ; ou encore un pas de tir arc couvert au PDS, permettant de satisfaire un plus grand nombre d'usagers.

OPPOSITION MUNICIPALE

Un beau Cœur de ville, mais de quelle ville au fait ?

Jeudi 16 juin 2016, le Maire d'Issy a dévoilé les contours du futur centre-ville qui remplacera les locaux d'Orange Lab d'ici 2020, entre la rue du Général Leclerc, la rue Horace Vernet et la rue Victor Hugo.

Comme beaucoup d'entre vous, nous regrettons que les « Conversations citoyennes » de 2013 et la révision plus récente du Plan local d'Urbanisme aient été les seuls leviers de concertation avec les isséens pour définir les contours, les attentes et les fondamentaux de ce futur quartier. Le goût du secret aurait pu accoucher du pire.

En effet, nous avons participé à la présentation de ce futur quartier. Nous avons constaté que ce projet est de nature à rassembler largement les isséens dans un lieu vivant et ouvert sur la ville.

Au cours de la campagne des municipales de 2014, nous avons présenté un « Manifeste pour une ville durable et humaine », fruit de groupes de réflexions, de rencontres avec des associations, des habitants, des experts. Nous retrouvons nombre de nos propositions dans la morphologie du futur quartier. Nous avons proposé que ce futur quartier soit largement ouvert sur la ville, qu'il soit un pôle commercial avec un cinéma, un espace aussi pour le développement du numérique, qu'il abrite des terrasses de cafés et de restaurants, que les constructions soient arborées et étagées. Nous souhaitons un fort volant de logements sociaux, l'emprise forte de la nature sur ce quartier et une dimension écologique.

Force est de reconnaître que nous retrouvons ces différents éléments dans le projet sélectionné. Tant mieux !

Nous veillerons à ce que le projet définitif reste sous cette forme. Issy-les-Moulineaux sera ainsi achevé et formera un tout, mais qu'en sera-t-il si nous fusionnons avec Boulogne ? Quelle sera la vocation de ce deuxième centre-ville ?

Enfin, il reste aussi dans notre ville des quartiers qui manquent d'équipements, qui mériteraient une attention et des investissements plus poussés pour améliorer le vivre ensemble. Faire ville, c'est ne laisser personne hors du projet de vivre ensemble.

En ce début de mois de juillet, nous souhaitons de bonnes vacances à tous les isséens. Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer pendant l'été et répondre à vos attentes.

Thomas Puijalon, Kathy Similowski, Vivien Julhes, Patrick Auffret (PS), Fabienne Gambiez (UDE - Front Démocrate)

Parce qu'il ne faut jamais se reposer sur ses acquis, parce qu'il faut sans cesse faire preuve d'audace, deux nouvelles infrastructures d'envergure vont voir le jour à Issy-les-Moulineaux :

- Pour répondre au formidable dynamisme de nos associations sportives, des salariés des entreprises isséennes et des pratiquants individuels, pour répondre à leurs nouveaux besoins, notre Parc municipal des Sports va être entièrement reconstruit pour un investissement de 60 millions € ! Les 13 000 m² de surface indoor et les 22 000 m² de surface extérieure permettront d'accueillir de nombreuses disciplines et des publics très divers (sportif de haut niveau, sportif amateur, personnes handicapées, scolaires, étudiants, etc.). Cette nouvelle infrastructure fera la fierté de notre ville.

- Par ailleurs, nous avons lancé la rénovation de la piscine Sevestre avec un objectif clair : améliorer significativement les prestations et installations existantes, notamment en privilégiant l'innovation technologique (la piscine sera ainsi dotée d'un système très évolué de contrôle des performances, dispositif qui n'existe que dans 7 autres piscines dans le monde).

Des performances qui méritent d'être saluées

Encore une fois, nos équipes sportives ont effectué une excellente fin d'année. Les Lionnes terminent 3^e du championnat de France de Handball et se qualifient de nouveau pour une Coupe d'Europe. Deuxième place nationale pour notre club de badminton. Le FC Issy remonte en division d'honneur de football et les filles d'Issy triathlon sont en D1 de duathlon et de triathlon.

En cette année olympique, les sportifs des clubs isséens se sont entraînés sans relâche pour briller sur tous les terrains dans l'espoir de décrocher le fameux sésame pour représenter leur ville et leur pays aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio. Ainsi c'est une délégation d'une petite quinzaine de sportifs isséens qui se rendra au Brésil pour toucher le rêve olympique. Nous suivrons leur parcours avec beaucoup d'intérêt et leur adressons tous nos encouragements !

Précisons enfin que notre conseil municipal a adopté le 30 juin dernier une motion de soutien à la candidature de Paris à l'organisation des JO de 2024. Nous avons souhaité, à travers cette motion, témoigner notre adhésion à un projet qui, s'il se concrétise, aura des retombées considérables pour Paris et sa région, mais aussi pour le pays tout entier.

La Majorité municipale

OPPOSITION MUNICIPALE

Fusion Issy-Boulogne : une accélération qui ne dit rien de bon !

À l'heure où ce billet est rédigé, les élus d'Issy ne sont toujours pas informés des intentions de nos deux maires. Les habitants encore moins, sauf à lire la presse. Un conseil municipal exceptionnel pourrait même être convoqué le 9 juillet, lorsque élus et habitants commencent à partir en congés.

Les deux édiles semblent pressés puisqu'il faudrait que le faire-part de naissance de la commune nouvelle soit publié le 1^{er} janvier 2018. C'est dire s'il est urgent d'exiger un débat public sur le sujet. Une fusion au profit de qui ? Sur quel projet ? Avec quelle place pour les citoyens ?

Ce qui se profile, c'est un regroupement à visée financière, bien loin des intérêts des habitants, pour pousser encore plus loin une logique de spéculation immobilière. Un processus hélas favorisé par la loi NOTRe qui bouleverse nos institutions.

C'est une tout autre démarche que nous voulons porter. L'urgence, ce sont des villes qui développent les services publics, répondent au défi écologique, impulsent des projets pour tous. Des communes à l'écoute des citoyens, mettant en œuvre des projets concertés et innovants en matière d'aménagement et de développement durable. Nous voulons être consultés. Bon été à tous.

Lysiane Alezard, conseillère municipale, liste Issy pour tous, une ville humaine, durable, citoyenne

OPPOSITION MUNICIPALE

Développement durable inhumain :

la fusion Boulbilismoul

L'inquiétude liée au contexte national détourne nos concitoyens des projets techniques qui porteront leurs fruits dans 5 à 10 ans. À l'heure où nombre de français s'interrogent sur l'utilité des mégapoles, vos élus d'Issy et Boulogne préparent une fusion qui donnera un mastodonte de près de 200 000 habitants, déjà sur densifié et sans possibilité de s'étendre. Toujours les mêmes arguments pour cet étage supplémentaire du mille-feuilles administratif qui conduira surtout à une perte totale de contrôle des citoyens et un dérapage des dépenses.

De manière générale, ces opérations de fusion ont en réalité pour objectif de tailler des fiefs et de consolider l'assise politique des féodaux en place. Marine Le Pen rappelle que personne n'est capable de justifier les économies avancées et que pour affirmer leur existence, ces nouvelles structures multiplient les dépenses clientélistes. Tout naturellement, le Front National défend l'échelon de proximité qu'est la commune et s'opposera à ce type de projet incompatible avec une ville à visage humain.

Anne-Laure Maleyre, élue Front National - al.maleyre.fn@free.fr - 06 65 86 46 92